

M. Daniel Pichot  
Président de l'ASAMIS  
[pichotdaniel@yahoo.fr](mailto:pichotdaniel@yahoo.fr)

M. Olivier Balva  
PDG de PROLOGUE  
olivier@balva.net

Copie : service actionnaires Prologue : [actionnaire@prologue.fr](mailto:actionnaire@prologue.fr)

Paris, le 30 mai 2025,

Monsieur le président,

Je vous prie d'inscrire les questions suivantes pour l'AG du 24 juin 2025, qui nous ont été transmises par divers actionnaires et retranscrites parfois en leur forme originale.

- 1 - Quelle est l'évolution de la trésorerie nette (Actif moins passif) au 31.12.2025 et quelles sont vos prévisions d'évolution au 30.6.2025 puis 31.12.2025 ?
- 2 – Que va devenir le produit de la vente de M2i (investissement, dividendes, etc..)
- 3 – Le communiqué du 27/5/2025 concernant l'annonce de la cession de O2i n'indique qu'un prix de cession de 0,3 M€. Toutefois, pour apprécier l'impact réel sur le bilan de Prologue, :
  - Quel sera le sort de la dette de 1,2 M€ de Prologue envers O2i ?
  - Comment évoluera la valeur nette des titres de 2,1 M€ ?
  - Que deviendra l'écart d'acquisition de 4 M€ ?
- 4 – Dans un entretien avec la presse, M. Balva avait évoqué un éventuel programme de rachat d'actions : qu'en est-il ?
- 5 - A quels facteurs attribuez-vous le succès d'Alhambra en dehors de la bonne gestion des dirigeants et de l'engagement et la compétence des personnels déjà remarqués ?
- 6 - Quels axes de développement Prologue France entend- elle développer pour améliorer ses performances ?
- 7 - Où en est la cession des activités en Amérique latine et du nord ; qui semble être oubliée ?
- 8 - Quelles sont les intentions du Conseil d'Administration vis à vis de la fiducie ? Rappel de la Résolution E de l'AG de 2024 : Clôture de la fiducie EQUITIES GESTION A la demande de l'ASAMIS, « le Conseil d'administration de Prologue examinera le principe d'une clôture de la fiducie et de l'annulation de ses titres. Le conseil d'administration prendra une décision de clôture en fonction des intérêts des actionnaires et du groupe Prologue, avant fin 2025 ».

Le CA a-t-il entériné une décision de clôture ? Si non quand est-ce que cette résolution serait mise en œuvre du fait de la date limite fin 2025 ?

- 9 – Prologue a-t-elle été approchée pour une OPA ou pour le rachat de certaines activités (en dehors de M2i et O2i) ?

Je ne pourrai pas assister à l'AG pour des raisons personnelles et vous prie de m'en excuser.  
Je suis toujours détenteur de 15.000 actions PROLOGUE au nominatif.

Je donnerai pouvoir à M.François Petit qui représentera aussi l'ASAMIS.

Meilleures salutations,

